



# Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2026/3717

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.~~

La demandeuse est la **s.r.l. HABITAT CONSTRUCTION RÉNOVATION** dont les bureaux se trouvent **rue Emile Muraille 291R à 4040 HERSTAL**.

Le terrain concerné est situé **avenue du Centenaire 313 à 4102 SERAING (OUGRÉE)** et cadastré **SERAING 11e division, section C, n° 9 H 13**.

Le projet vise à **"installer un écran publicitaire numérique en bord de terrain, le long de la route"** et présente les caractéristiques suivantes :

**Dérogation aux articles 440 et suivants du Guide Régional d'Urbanisme en ce qui concerne les enseignes publicitaires.**

**Article D.IV.40, al.2 du CoDT :** "Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40 - R.IV.40-1. — D.VIII.13** - du CoDT.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33 — urbanisme@seraing.be)**.

**L'enquête publique est ouverte le 27 septembre 2026 et clôturée le 12 octobre 2026.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à **enquete.urbanisme@seraing.be**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, **12 octobre 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,  
(délégation du 3 avril 2025)  
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO  
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,  
(délégation du 13 février 2025)  
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF  
TROISIÈME ÉCHEVINE